

FILTRES*

Gestion des filtres dans EIG

La gestion des filtres permet d'interdire des racines de compte à la saisie.

Ce paramétrage est associatif. (c'est à dire que l'on pourra récupérer ces filtres sur tous les établissements de l'association).

Dans un premier temps il faudra créer le nom du filtre, en cliquant sur l'icône 

Une fois cette opération faite il vous faudra ensuite créer une interdiction, dans cette interdiction il vous sera demandé de renseigner la racine des comptes que vous souhaitez interdire.

Dans l'exemple ci-dessous, nous avons dans nos établissements des sections bilancielle et des sections d'exploitations.

Il conviendra d'interdire les comptes 6 et 7 dans la section bilancielle et d'interdire les comptes de classe 1 à 5 dans les sections d'exploitations.

à l'aide de l'icône 



Vous avez ensuite la possibilité de créer à l'intérieur de cette interdiction **une exception**. A l'aide de l'icône suivante



Ici dans le filtre exploitation il sera interdit de saisir la classe 5 sauf les comptes 512.

Dans un deuxième temps il faudra affecter ce filtre sur les sections souhaitées.

Dans les constantes et dans l'onglet "Filtres" il faudra choisir pour les sections souhaitées le nom du filtre à appliquer.

Accueil

Constantes x

ETABLISSEMENT 01
9 rue Princesse

59000 LILLE

Exercice

Centralisation

Inter structure

Filtres

Section	Nom du filtre
SECTION 1002	BILAN
SECTION 1001	EXPLOITATION

Si lors d'une écriture on vient saisir un compte qui n'est pas autorisé il apparaîtra le message suivant.

Comptabilité E.I.G. x

4160000000

compte interdit par le filtre

OK

Revision #4

Created 25 March 2024 13:04:36 by Emmanuel STRUSI

Updated 24 August 2026 08:15:39 by Elodie LUCEYRAN